

## Statut étudiant / Complément Récépissé d'été

### Documents : venez avec les **originaux** et les **photocopies**

Tout autre document nécessaire à l'instruction pourra vous être demandé par la Préfecture



#### 1 **Passeport**

Original & copie  
des tampons  
et autres visas



#### 2 **Récépissé d'été**

Original & copie



#### 3 **Carte d'étudiant 2018/2019**

Original & copie



#### 4 **Relevé de notes 2017/2018**

Tamponnés des  
2 semestres et  
des 2 sessions  
si vous étiez  
aux rattrapages



#### 5 **Justificatif de couverture sociale**

Attestation de  
droit CPAM sauf  
s'il y a la mention  
SMEBA ou LMDE  
sur votre carte d'étudiant



#### 6 **3 photos d'identité**



#### 7 **Justificatif de domicile de moins de 3 mois**

**Facture eau, gaz ou électricité  
OU Attestation d'assurance logement  
OU Quittance de loyer d'agence**

> Si vous êtes en Cité Universitaire :

- Attestation de chambre de moins de 3 mois

> Si vous êtes hébergé, fournir en plus :

- Attestation d'hébergement signée par l'hébergeant
- Photocopie de sa carte d'identité ou carte de séjour

*La carte de séjour de l'hébergeant doit  
mentionner la même adresse que les autres documents*



#### 8 **Justificatif de ressources**

**615 € par mois  
OU 6 150 € pour l'année**

**Relevés de compte bancaire sur les 3 derniers mois  
en français et en euros obligatoires pour tous**

> Si vous travaillez :

- Copie du contrat
- 3 derniers bulletins de paie

> Si vous êtes boursier :

- Attestation de bourse  
2018-2019

> Si vous êtes pris en charge par une personne  
(doit résider en France) :

- Attestation de prise en charge signée
- Photocopie de la pièce d'identité de cette personne
- 3 derniers bulletins de salaire de cette personne
- Dernier avis d'imposition de cette personne



Si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Redoublement
- Réorientation
- Absences aux examens

**Merci d'en expliquer les raisons dans une lettre et de joindre des justificatifs si nécessaire.**



*CECI N'EST QU'UN MODÈLE*

*Il vous appartient de faire valoir vos propres arguments à l'appui de votre demande de titre de séjour.*

NOM - Prénom  
Date de naissance  
Adresse – code postal  
Numéro de téléphone  
Adresse e-mail

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous solliciter pour le renouvellement de mon titre de séjour « étudiant » lequel me permettrait de poursuivre mes études en *(précisez le type d'études)*.

*(EXPLICATIONS concernant éventuelles absences aux examens, redoublement...)*

Afin que la préfecture d'Ille-et-Vilaine puisse examiner mon dossier, vous trouverez en pièce jointe à ce courrier les documents indiqués sur la fiche pratique du CMI Rennes.

Je me tiendrai à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

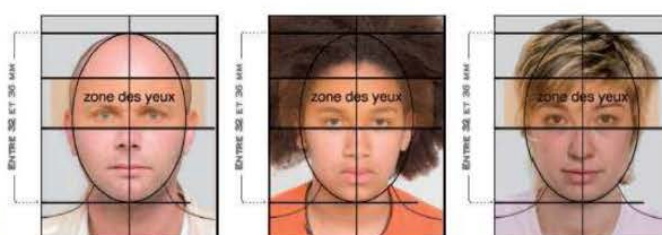
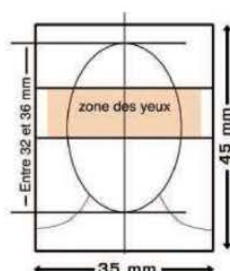
Dans l'espoir de l'aboutissement de cette démarche, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature



## NOUVELLE NORME RELATIVE À L'APPOSITION DES PHOTOGRAPHIES D'IDENTITÉ SUR LES DOCUMENTS D'IDENTITÉ ET DE VOYAGE FRANÇAIS, NOTAMMENT LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET LES PASSEPORTS, AINSI QUE SUR LES PERMIS DE CONDUIRE ET LES TITRES DE SÉJOUR POUR ÉTRANGERS. (NORME ISO/IEC 19794-5 : 2005)

LA PRISE DE VUE DOIT ÊTRE RÉCENTE ET RESSEMBLANTE AU JOUR DU DÉPÔT DE LA DEMANDE ET DE RETRAIT DU TITRE. LES PHOTOGRAPHIES DOIVENT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN PROFESSIONNEL OU DANS UNE CABINE PHOTO, UTILISANT UN SYSTÈME AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.



CONFORME À LA NORME ISO/IEC 19794-5 : 2005

### 1 - FORMAT

LA PHOTO DOIT MESURER **35 MM** DE LARGE SUR **45 MM** DE HAUT. LA TAILLE DU VISAGE DOIT ÊTRE DE **32 À 36 MM**, DU BAS DU MENTON AU SOMMET DU CRÂNE (HORS CHEVELURE).



### 2 - QUALITÉ DE LA PHOTO

LA PHOTO DOIT ÊTRE NETTE, SANS PLIURE, NI TRACES.



### 3 - LUMINOSITÉ / CONTRASTE / COULEURS

LA PHOTO NE DOIT PRÉSENTER NI SUR-EXPOSITION, NI SOUS-EXPOSITION. ELLE DOIT ÊTRE CORRECTEMENT CONTRASTÉE, SANS OMBRE PORTÉE SUR LE VISAGE OU EN ARRIÈRE-PLAN. UNE PHOTO EN COULEUR EST FORTEMENT RECOMMANDÉE.



### 4 - FOND

LE FOND DOIT ÊTRE UNI, DE COULEUR CLAIR (BLEU CLAIR, GRIS CLAIR).  
LE BLANC EST INTERDIT.



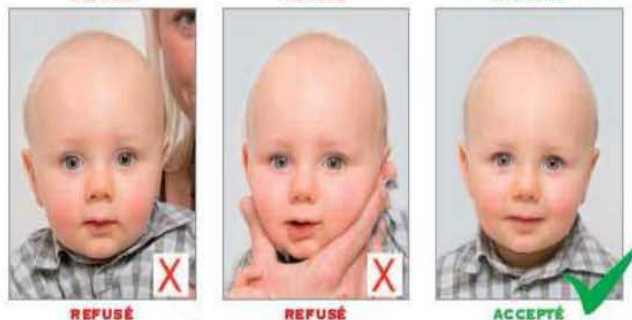
## 5 - LA TÊTE

LA TÊTE DOIT ÊTRE NUE, LES COUVRE-CHEFS SONT INTERDITS.



## 6 - REGARD ET POSITION DE LA TÊTE

LE SUJET DOIT PRÉSENTER SON VISAGE FACE À L'OBJECTIF. LA TÊTE DOIT ÊTRE DROITE.



## 7 - REGARD ET EXPRESSION

LE SUJET DOIT FIXER L'OBJECTIF. IL DOIT ADOPTER UNE EXPRESSION NEUTRE ET AVOIR LA BOUCHE FERMÉE.



## 8 - VISAGE ET YEUX

LE VISAGE DOIT ÊTRE DÉGAGÉ. LES YEUX DOIVENT ÊTRE PARFAITEMENT VISIBLES ET OUVERTS.



## 9 - LUNETTES ET MONTURES

LES MONTURES ÉPAISSES SONT INTERDITES. LA MONTURE NE DOIT PAS MASQUER LES YEUX. LES VERRES TEINTÉS (OU COLORÉS) SONT INTERDITS. IL NE DOIT PAS Y AVOIR DE REFLETS SUR LES LUNETTES.



 REFUSÉ

 ACCEPTÉ